

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 1ER OCTOBRE 2019

TRANSACTION VENTE

MONTANTS	HONORAIRES TTC
JUSQU'A 120 000 €	8 000 € TTC
DE 120 001 € ET JUSQU'A 150 000 €	10 000 € TTC
DE 150 001 € ET JUSQU'A 189 000 €	11 000 € TTC
DE 189 001 € ET JUSQU'A 248 000 €	12 000 € TTC
DE 248 001 € ET JUSQU'A 287 000 €	13 000 € TTC
DE 287 001 € ET JUSQU'A 335 000 €	14 000 € TTC
DE 335 001 € ET JUSQU'A 375 000 €	15 000 € TTC
AU-DELA DE 375 000 €	4 %

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.
Le redevable des honoraires est le Vendeur.

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

1 % TTC de 12 mois de loyer annuel hors charges.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur

5 % TTC de 12 mois de loyer annuel hors charges.

Honoraires à la charge du locataire

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société OPTeamo , SARL au capital de 7 500 euros € - Siège social : 73, rue de la République 60150 THOUROTTE - RCS COMPIEGNE n° 519 979 462 000 32 - Carte professionnelle TRANSACTION n° CPI 6002 2016 000 009 388 délivrée par CCI DE L'OISE

Garant : SEGAP , 20, Rue de Mogador 75009 PARIS